



OCTOBRE



Coût :

Participation aux frais pédagogiques :  
50€ par personne par webinaire

# LA SCI À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, UNE ALTERNATIVE À L'IMPOSITION DES REVENUS FONCIERS !

## Objectifs

---

Vous permettre de choisir l'IS comme alternative à l'imposition coûteuse des revenus fonciers.



Jeudi 2 octobre

---

14h00-15h00

Durée 1h00

## Programme

---

Les différences entre les 2 régimes d'imposition lors de la perception des revenus :

- Détermination du résultat.
- Les amortissements.
- Comparaison des taux d'imposition.

Les conséquences et différences lors de la vente des biens :

- Taxation de la plus-value.
- Cas d'exonération.

Tableau comparatif.

## Intervenant

---

**Thierry Lemalle** - Expert-comptable et Commissaire aux comptes